

DOSSIER

PROFITEZ DE VOTRE ENVIRONNEMENT !

1re partie : Patrimoine

SPORTS

TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET

CHÉCY

Sommaire

Chécy magazine
est le bulletin municipal
édité par la Mairie de Chécy.
Contact : magazine@checy.fr

Directeur de la publication : Jean-Vincent Valliès
Rédacteur en chef : Olivier Picault
Service communication :
Erwan Citerin Tél. : 02.38.46.63 .97
Conception graphique : Benoit Matrion
Crédits photos : © I.Kmit, R.Saulyte, XH - Fotolia,
Mairie de Chécy, Espace George Sand, E. Bouton,
J.-M. Miot, R.Morel
Impression : Copie 45 - Chécy



Journal imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts.
Ne pas jeter sur la voie publique SVP.





Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous faire parvenir le second numéro de « Chécy Magazine ». **Cette édition hiver 2008-2009 me donne la possibilité de vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.** Que chacune et chacun puisse réaliser ses projets, répondre à ses attentes les plus personnelles et surtout trouve joie, santé, bonheur tout au long de 2009.
Toutes les familles préparent les fêtes pour se retrouver et passer d'agréables moments. Il est nécessaire dans ces périodes de penser à celles et à ceux qui ne pourront pas ou pas totalement profiter des ces moments festifs.
Après les fêtes, la réalité d'un monde économique et social perturbé s'imposera à nouveau. Certains sont déjà dans l'inquiétude, risque de chômage, difficulté à vivre…
Nous devons ensemble et solidairement faire face à cette nouvelle donne, avec raison mais également avec lucidité.
Nous le savons, s'impose dans les esprits aujourd'hui ce que certains hier dénonçaient comme irréaliste, irresponsable…
Parfois, ce sont les mêmes qui proposaient des solutions contraires, il y a seulement quelques mois.
Ce qui s'impose ? C'est le fait que tout ne doit pas être soumis aux gains financiers toujours plus énormes, plus rapidement réalisés et ne bénéficiant qu'à quelques uns.
Ce qui s'impose ? C'est que nous devons ensemble vivre différemment afin de mettre au centre de nos préoccupations l'homme, les relations humaines et plus particulièrement la protection de notre nature.
Ce qui s'impose ? C'est que cela est possible et c'est à chacun d'entre nous de le faire vivre à l'échelle de notre ville.

C'est dans ce sens que le dossier Objectifs 2009 vous présentera les activités concrètes que nous mettons en œuvre pour faire avec vous et pour vous. Vous connaissez malheureusement l'état très difficile de nos finances et la situation de surendettement laissée lors de ces dernières années. Tout sera fait pour redresser les finances de la ville et vous serez invités en février prochain, à participer à une réunion publique à ce sujet. Ensemble, nous avons à reprendre les choses en main et à arrêter la dérive financière. Nous vous informerons tous les ans de l'évolution des finances de notre ville. Ce sera difficile, des efforts seront nécessaires à tous. La ville va être dans l'obligation de baisser son niveau de dépenses de fonctionnement, de trouver de nouvelles recettes et de réviser le calendrier de réalisation de ses projets. Il n'existe pas d'autres alternatives.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année 2009 !



Votre Maire
Jean-Vincent Valliès

15EME EDITION DEFI'STIVAL CHECY
20 AU 24 MAI 2009

SAM 16 MAI

EVENEMENT
5E NUIT DES MUSÉES



Le Musée de la Tonnellerie sera ouvert gratuitement de 19h à 23h, sans interruption.
À cette occasion, le Musée s'associe au **Krizo Théâtre** et vous proposera une promenade pleine d'humour et de fantaisie à travers ses collections…

SAM 02 MAI

EXPOSITION INTERACTIVE
A VOUS DE JOUER !
Venez vous prendre au(x) jeu(x) et redécouvrir le plaisir de jouer ! En famille ou entre amis, de nombreux jeux en bois seront à votre disposition : Pylos, Quoridor, Gobblet ou Passe-Trappe n'attendent que vous !
JUSQU'AU 28 JUIN Musée de la Tonnellerie
Renseignements au 02.38.86.95.93

EXPOSITION-CONTES
LA RONDE DES QUATRE SAISONS
• Exposition de marionnettes de Kristof Le GARFF
DU LUNDI 6 AU LUNDI 13 AVRIL
à l'Espace George Sand - ENTRÉE GRATUITE

• Spectacles de marionnettes



VASSILISSA AU BOIS DORMANT
(masques et marionnettes) À PARTIR DE 5 ANS **15h**



LES CONTES DU JARDIN
(musique et marionnettes) À PARTIR DE 4 ANS **16h**



LES CONTES DE LA SAGESSE DES SABLES
(musique et marionnettes) À PARTIR DE 6 ANS **16h**



EN ATTENDANT LES LOUPS
(musique et marionnettes) À PARTIR DE 4 ANS **16h**

à l'Espace George Sand - Sur réservation : 4 € la séance



JEU 16 AVR

HUMOUR MUSICAL
ROBERTO D'OLBIA
Le dresseur de piano
Concertiste virtuose de piano, Roberto D'Olbia vient d'ailleurs… de Lulla, un petit village de Sardaigne. Ses seules armes pour affronter le monde sont ses doigts ; alors il les fait parler, glisser, courir sur les touches de son clavier.
20h30 à l'Espace George Sand
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60
Plein tarif : 24 € - Tarif réduit : 16 €



JAZZ WORLD FUSION
OXUS PROJECT
Sur scène, un collectif de musiciens se retrouvent afin de donner vie à cette aventure en faisant voyager son public à travers divers univers, du désert d'Arabie aux champs de cigares de Cuba avec le latin-jazz en faisant un détour par les rues de New York avec le groove…
20h30 à l'Espace George Sand
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60
Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 8 €



MER 27 MAI

THÉÂTRE-CABARET
EL GRANDIOSO MODESTO
CABARET de Léo Pajon
20h30 à l'Espace George Sand
Réservations et billetterie au 02.38.46.88.60
Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 8 €

social

■ L'accueil Parents/Enfants de 0 à 3 ans
L'accueil Parents/ Enfants de 0 à 3 ans est un lieu de paroles et d'échanges entre les enfants, les personnes qui les accompagnent (parents, grand-parents…) et les accueillantes. Les femmes enceintes sont aussi les bienvenues. Ici on écoute, on joue, on parle, on est là tout simplement. Les adultes peuvent échanger entre eux, exprimer leurs interrogations, leurs inquiétudes, leurs difficultés par rapport à leurs enfants. Les accueillantes, au nombre de 3, sont des professionnelles sensibilisées aux relations parents-enfants et formées à l'écoute.
Elles vous attendent tous les mardis de 9h30 à 12h (sauf pendant les congés scolaires) à Chécy **« Le Héron Cendré » 34 rue de la Herpinière - Tél. : 02.38.86.86.86.** Aucune participation financière ne vous sera demandée.

■ CCAS : AIDE AUX VACANCES
Pour favoriser le départ en vacances des enfants, en famille, ou seuls en structure collective, le Centre Communal d'Action Sociale attribue chaque année des chèques – vacances aux familles de Chécy, sous condition de ressources.
D'autres dispositifs existent également, en lien avec des partenaires, et pourront vous être proposés en fonction de votre situation et de vos conditions de ressources.
Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale de Chécy - 7 place du Cloître Tél. : 02 38 46 60 87

santé

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE : mode d'emploi
une seule adresse à retenir :
CPAM – Place de Gaulle
45021 ORLEANS CEDEX 1
Si votre situation est compliquée, à partir du 4 mai, la CPAM pourra vous recevoir dans un bureau situé à la Direction Éducation Jeunesse, sur rendez-vous.
Pour prendre rendez-vous, contactez le 3646.

■ INSEE
Suite au recensement effectué en janvier et février 2008, la population de Chécy est de 8 027 habitants.



DÉCLARATION DE REVENUS : permanence des impôts
Salle des Fêtes Centre Bourg
De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

vacances

■ CENTRE DE LOISIRS : l'été approche !
Le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 15 ans du lundi 6 juillet au mercredi 2 septembre 2009. Différents accueils de loisirs vous seront proposés en fonction de l'âge de vos enfants. Les documents d'inscription seront disponibles dès le 13 avril à la Direction Education Jeunesse, rue du Maréchal Leclerc.
Et pour fêter l'été : rendez-vous le vendredi 26 juin à 18h, place Jeanne d'Arc, pour le lancement de l'été, une soirée musicale et familiale.
Pour tout renseignement : 02.38.46.60.90

■ ESPACE JEUNESSE : des activités au choix
Si tu as entre 14 ans et 17 ans, les animateurs de l'espace jeunesse t'accueillent du 6 juillet au 31 juillet et du 17 août au 2 septembre 2009 avec au programme : vidéos, cultures urbaines, sports, gîte… Si tu as des idées d'activités, des projets, n'hésites pas à te rendre à l'Espace Jeunesse, 5 rue du port, ou à nous appeler au 02.38.46.90.32 durant l'année scolaire

citoyenneté

■ NUMÉRO VERT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Le Conseil Général du Loiret a mis en place un numéro vert départemental (**0 800 232 245**) permettant d'obtenir un bulletin d'information routière et sur les conditions de circulation des transports Ulys. Depuis février, il offre la possibilité de signaler tout type de désordre sur les routes du département.

■ ENVIRONNEMENT : Déjections canines
La Municipalité a mis à la disposition des habitants du centre bourg, des distributeurs de sacs pour les déjections canines, répondant ainsi à la demande des riverains du parc des Muids, des venelles et également à la demande des assistantes maternelles gênées par les déjections canines. Dans le même esprit, la Municipalité demande aux propriétaires de chiens qui divaguent dans la zone naturelle des Patûres (entre Loire et canal) de bien vouloir, si nécessaire, les tenir en laisse car cette zone est à protéger au regard de la qualité et de la diversité de sa faune et de sa flore.



emploi

JOBS D'ÉTÉ
Le Point Information Jeunesse et le Service Emploi de Chécy peuvent vous aider dans vos démarches pour trouver un job d'été. Vous pourrez y trouver des informations et des conseils pour mener à bien votre recherche à l'approche des grandes vacances d'été.
Pour tous renseignements et inscription, contactez le Point Information Jeunesse au 02.38.46.90.32 ou le Service Emploi au 02.38.46.60.87.

24 janvier **Fête de la St Vincent**



9 janvier **Voeux du Maire et de la Municipalité, en présence du Conseil des enfants**



14 février **Crep' Party à la bibliothèque municipale**



5 mars **Titi Robin en concert à l'espace George Sand**



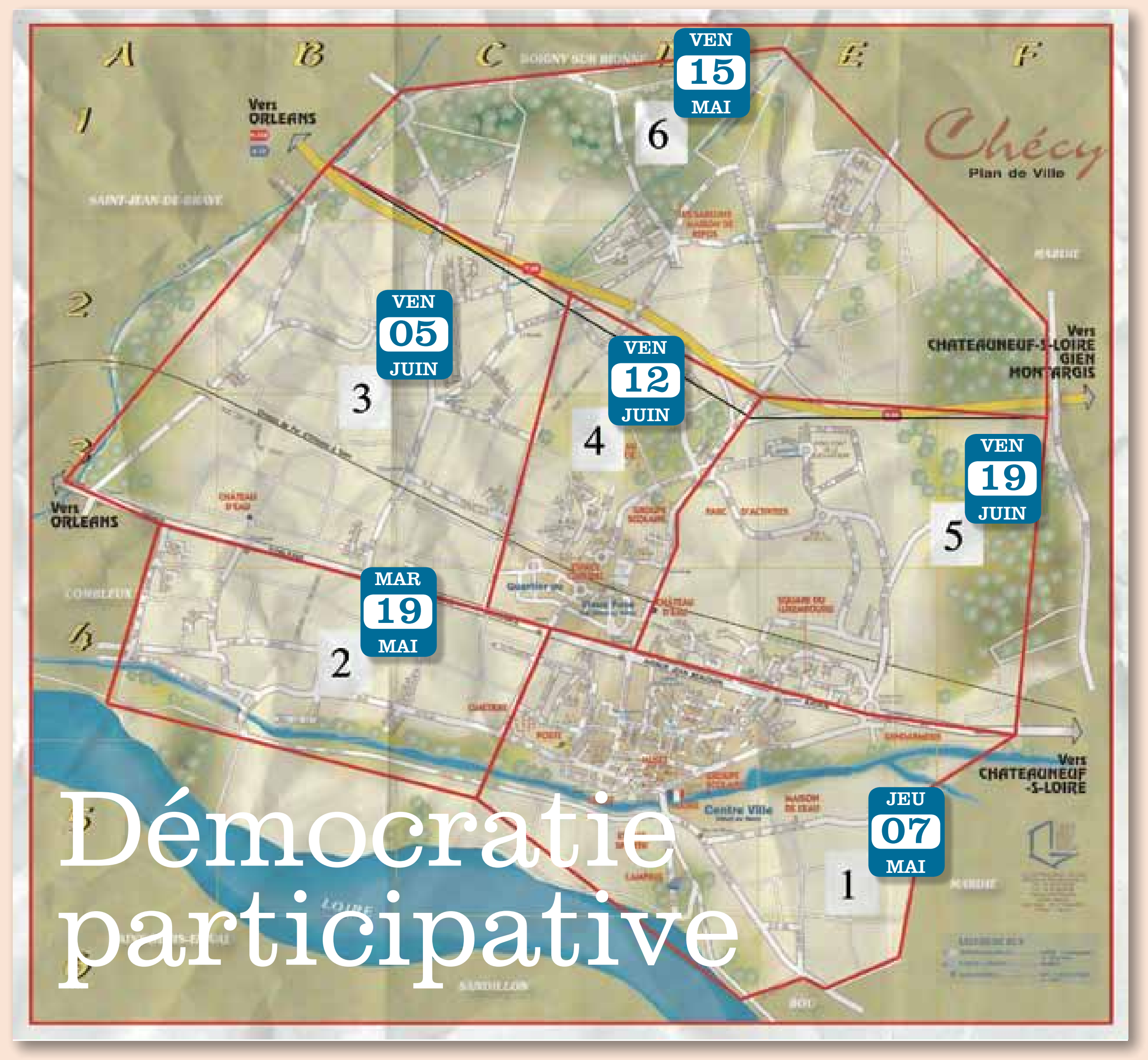
janvier **Le Lavoir en travaux sous la neige**



?? janvier **Signature de la convention de partenariat avec « les Ateliers de Jehanne » sur l'organisation des fêtes médiévales**



12 mars **Carnaval organisé par le multi-accueil du Héron Cendré et le relais des assistantes maternelles**



Démocratie participative

À TOUS LES CACIENS

La démocratie participative, dans un premier temps, va prendre forme au travers des réunions de secteurs. La commune a en effet été partagée en 6 grands secteurs :

- Centre bourg, Herpinière, quartier des Plantes : **secteur 1**
- Sud ouest, Verdun, Charles Péguy : **secteur 2**
- Ouest, Ormeteau, Bourgneuf : **secteur 3**
- Vieux pavé, Grainloup, quartier GMF : **secteur 4**
- Est, Vignes, quartier gare, zone commerciale : **secteur 5**
- Nord tangentielle : **secteur 6**

Par conséquent, 6 réunions de secteurs vont avoir lieu en mai et juin, aux dates indiquées sur la carte. Tous les Caciens sont conviés à ces moments de rencontres et d'échanges avec les élus. Les lieux précis des ces réunions vous seront communiqués très prochainement (invitation papier, site internet www.checy.fr). Votre participation est déterminante.



Frédéric Gachet
Conseiller-délégué à la démocratie participative

Créer un mieux vivre ensemble !

Le premier objectif de ces réunions de secteur sera de créer un temps d'échanges et de dialogue entre les habitants de chaque secteur et les élus. Les caciennes et les caciens pourront librement interroger les élus sur l'ensemble des problématiques de la vie quotidienne concernant leur quartier ou la commune. Ces réunions seront aussi l'occasion de débattre des enjeux importants du quartier en terme d'aménagement, de voirie, d'infrastructure pour les années à venir et de voir de quelle manière la ville peut y répondre.

Ces réunions auront aussi pour but de faire un état des lieux de la vie sociale du quartier. Il nous paraît primordial dans cette période de crise et de difficultés économiques et sociales, de développer la vie dans les quartiers, de créer du lien social, d'être attentif aux nouveaux habitants, de créer des solidarités locales, en bref de créer un mieux vivre ensemble.

Pour concrétiser cet objectif, il sera proposé aux habitants de mettre en place un comité de secteur. Ce comité de secteur sera composé de Caciennes et Caciens volontaires pour développer la vie des quartiers. Il sera coordonné par des élus du secteur. L'objectif principal de ce comité de secteur sera de faire le bilan de ce qui existe dans les quartiers et de voir comment le développer. Ensuite le comité pourra recenser les besoins des habitants en terme d'informations et de services et chercher avec la Municipalité des solutions pour y répondre. Ce comité pourra être aussi force de propositions pour créer des animations dans chaque quartier.

Enfin, ces comités doivent favoriser la mise en cohérence des souhaits des habitants et des orientations de la ville.

L'agenda citoyens



ACCUEIL ET RENCONTRE
NOUVEAUX HABITANTS
à 10h30 salle du Conseil



Conseil municipal de Chécy à 20h30



Conseil d'AggIO
à 18h Hôtel de ville d'Orléans



Conseil d'AggIO
à 18h Hôtel de ville d'Orléans



Conseil municipal de Chécy à 20h30



JUIN : MOIS DES BARBECUES DE QUARTIER

À l'approche de l'été, la Municipalité a décidé d'encourager les barbecues de quartier. C'est une occasion de créer du lien social, de renforcer la solidarité dans les quartiers, et surtout d'échanger, tout simplement, entre voisins et de mieux se connaître.
Lors des réunions de secteurs organisées en mai et juin, cette initiative sera présentée et soutenue par la Mairie qui souhaite qu'un barbecue s'organise dans chacun des grands secteurs de la commune.
La Mairie informera, sur son site Internet, de la tenue de ces barbecue lorsque les dates et lieux auront été fixés dans chacun des grands quartiers.



Conseil des enfants : la vie citoyenne en action

En novembre dernier, après une sensibilisation au rôle de conseiller faite dans les écoles et une visite de la Mairie, les enfants ont déposé leur candidature puis ont fait campagne. Le 28 novembre 2008, ils ont voté dans leur école selon le protocole habituel : isoloirs, urnes, carte d'électeur, feuille d'émargement et dépouillement, puis les résultats ont été proclamés. Les trois écoles de Chécy sont représentées par des enfants élus dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Installé le 13 décembre dernier, en présence de M. le Maire et de Virginie Baulinet, 1re adjointe, le Conseil des enfants se réunit une fois par mois en commissions. Elles sont animées par Françoise Dufour et Chantal Gacoin, conseillères municipales et par Mme Chateau et Mme Dancre.

Ces commissions ont travaillé sur différents sujets, ont effectué des visites (gendarmerie,caserne, Conseil Général, Croix Rouge, Théâtre d'Orléans et l'Assemblée nationale…). Elles sont réparties en 3 grands thèmes : environnement et quotidien, sport et loisirs, culture et solidarité.

Les premiers projets proposés :

environnement
• mettre en place une journée « environnement »,
• mettre en place un jardin où les enfants et les personnes âgées s'entraideraient.

culture et solidarité
• organiser des moments récréatifs avec les personnes âgées,
• mettre en place des collectes de jouets, d'habits, de nourriture pour les plus démunis.

sport et loisirs
• organiser des rencontres à thèmes,
• mettre en place une ludothèque (salle multi-jeux) et un parcours de santé.



Un adjoint sera associé à chaque projet. Il apportera des conseils et un appui logistique. Pour les prochaines réunions, les interventions de Jacqueline Galy et d'Hubert Tinseau, adjoints, sont déjà prévues.

Les projets, défendus par les enfants, seront présentés lors de réunions plénières (1 à 2 par an) en présence de M. le Maire et des adjoints concernés par les projets, pour y être validés.

2E RÉUNION PUBLIQUE SUR LES FINANCES, DEVANT PLUS DE 300 PERSONNES, 12 FÉVRIER 2009

Finances de la commune : le très lourd héritage

Depuis un an, la nouvelle Municipalité a exploré toutes les pistes et cherché les marges de manœuvre possibles pour redresser les finances de la commune. Les investissements engagés par l'ancienne Municipalité et leur mauvaise gestion vont «plomber» pendant de longues années les finances de Chécy. Conséquence : aucun investissement majeur ne pourra être réalisé sur cette mandature.

Il est inutile de rappeler la mauvaise situation financière de la commune, due à des choix inopportuns et hasardeux de l'ancienne équipe et à des investissements mal calculés et mal gérés. Aujourd'hui, la commune évite de justesse une « mise sous tutelle » de la Préfecture au regard de sa situation financière.

Quelles sont les marges de manœuvre pour redresser la situation ?
Les audits réalisés préconisent tous la même chose.D'abord, une réduction des investissements, durant cette mandature. Ensuite, une maîtrise drastique des dépenses de gestion, qui ne permettra pas de résoudre les problèmes, mais qui contribuera à ne pas les augmenter. Enfin, une hausse substentielle des recettes semble nécessaire pour faire face à la situation. Cela passerait par une hausse de la fiscalité locale.

Pour la Municipalité actuelle, il s'agit de :
- maîtriser, voire diminuer les dépenses de gestion de fonctionnement de la ville, par la modernisation des services qui affectera les moyens de la collectivité dans un souci d'optimisation ; par la mise en oeuvre de pratiques de gestion tournées vers la recherche d'économie ; par le remboursement anticipé des emprunts dès que cela sera possible ;
- contenir les dépenses d'investissement, pour concentrer les investissements uniquement sur les actions «obligatoires» et nécessaires (extension du cimetière, nouveaux ateliers municipaux, entretien du patrimoine communal dont la voierie, etc) ;
- augmenter les recettes pour augmenter l'autofinancement et rembourser la dette communale.

L'objectif, pour l'équipe municipale, est de maintenir et d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité, de maintenir et d'adapter au mieux les services de la commune aux Caciens et de n'engager que les travaux nécessaires.
Cela nécessitera une vigilance accrue et constante et des efforts à entreprendre qui iront bien au-delà de ce mandat.
La Municipalité veillera à ce que Chécy reste une ville attractive et accueillante, solidaire, privilégiant la qualité de vie et son environnement exceptionnel.

Tous les documents sont sur www.checy.fr

le mot du maire

Séance du **23 décembre 2008**

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la **reconstruction d'un terrain de tennis** : approuvé à l'unanimité. La subvention attendue est de 15 245 € pour un montant estimé des travaux de 34 918 € HT.

AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE – JEUNESSE – CULTURE

Tarif du **Printemps des Poètes 2009** : le Conseil municipal a approuvé le tarif pour les spectacles qui auront lieu pendant la manifestation « le Printemps des Poètes » organisée par la bibliothèque de Chécy, du 8 au 15 mars 2009. Ce tarif est fixé à 5 €.

Demande de subvention auprès du Conseil Général pour le **fonctionnement du RASED**.
Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité une demande de subvention auprès du département du Loiret pour le financement du RASED (réseau d'aides spécialisées au élèves en difficultés) pour les exercices 2008 et 2009.
Les sommes attendues s'élèvent à 1 000 € par an.

Tarifications des prestations de l'espace jeunesse.
Le Conseil municipal a approuvé le tarif des prestations organisées par l'espace jeunesse dans le cadre d'ateliers. Ces tarifs sont les suivants :
10 € par atelier - 15 € pour l'atelier photonumérique
Le coût des supports utilisés dans les ateliers s'élèvent à 3 € pour 10 photocopies, 4,5 € pour les tirages photos et les photocopies pour l'atelier photonumérique.

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la **restauration de l'orgue de l'église.** Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la restauration de l'orgue de l'église. Le coût de la restauration est estimé à 110 000 € et la subvention attendue est de 8 000 € environ.

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – SECURITE – INTERCOMMUNALITE

Sollicitation DGE – Année 2009.
Le Conseil municipal a sollicité à l'unanimité l'état pour obtenir des subventions dans le cadre de la dotation globale d'équipement. Les subventions peuvent évoluer entre 0 et 30 % du montant des travaux HT.

Les travaux susceptibles de bénéficier de cette subvention sont :
- la réfection d'un court de tennis
- la réhabilitation de la salle des fêtes
- les réparations de l'école A. Camus
- la réparation de la couverture de l'école J. Beaudoin.

Séance du **16 février 2009**

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

Subvention aux associations publiques et privées.
Le Conseil municipal a fixé le montant des subventions aux associations pour l'année 2009.
Ces montants pourront être complétés en fonction des compléments que fourniront les associations à la Mairie.
Le montant total des subventions s'élève à 84 874 €.

AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE – JEUNESSE – CULTURE

Tarifs de la boutique du Musée de la Tonnellerie.
Le Conseil municipal à l'unanimité a fixé le tarif des articles vendus dans la boutique du musée de la Tonnellerie.
Ces articles sont divers, allant de l'affiche jusqu'à la bouteille de vin.

Convention de partenariat entre la Ville de Chécy et l'association DEFI pour l'organisation du **Défi'stival 2009.**
Le Conseil municipal a autorisé la passation d'une convention de partenariat avec l'association Défi. Cette convention prévoit les obligations de chaque partie pour l'organisation du Défi'stival qui se déroulera en mai prochain et proposera aux caciens de nombreux spectacles sur plusieurs jours.

Motion pour le maintien du RASED.
Le Conseil municipal (26 pour, 3 abstentions) a voté une motion demandant le maintien des RASED (Réseau d'aide scolaire aux enfants en difficultés).
Une disposition gouvernementale prévoit en effet la suppression de 3 000 postes d'enseignants dans les RASED conduisant ainsi à la suppression de certains RASED.

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – SECURITE – INTERCOMMUNALITE

Revalorisation de la prime de fin d'année pour 2009.
Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la revalorisation de 2 % de la prime annuelle versée au personnel municipal. Cette prime s'élève à environ 1 200 €.

Débat d'orientations budgétaires.
Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de l'année 2009, après avoir écouté l'exposé de Mme Glomeron sur les orientations :
- contexte national difficile
- difficultés financières très importantes pour la ville
- nécessité de faire des économies
- obligations d'augmenter les taux d'imposition pour assurer l'équilibre du budget
- maintien du patrimoine communal en bon état

Les conseillers municipaux ont échangé sur ces différents points, rappelant l'état financier de la commune laissé par la précédente équipe municipale.

Convention avec la ville de Combleux pour le sablage.
Le Conseil municipal a autorisé la passation d'une convention avec la ville de Combleux pour la mise à disposition des moyens de la commune de Chécy pour la salage des voiries combleusiennes. Une contrepartie financière est prévue.

rendre compte côté Agglo

Le SCoT

Le projet de franchissement de Loire à Chécy est abandonné

Le Schéma de Cohérence Territorial a été voté lors de la séance du 18 décembre dernier à l'Agglo. Ses objectifs consistent à mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques des différentes collectivités et institutions concernées, dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

Dans ce SCoT a notamment été acté l'abandon du fuseau de Chécy relatif au projet de pont-viaduc sur la Loire. Après une forte mobilisation des élus de Chécy siégeant à l'Agglo, ce projet est maintenant abandonné sur Chécy.
Le SCoT prévoit par ailleurs d'autres actions, comme la protection des terres cultivées par un soutien à l'agriculture péri-urbaine.
À Chécy, ce sont notamment les vignes AOC qui sont concernées.

Quant aux modes de déplacements urbains, le SCoT prévoit le développement de pistes cyclables, l'extension du dispositif Vélo+...

Le Contrat d'agglo 2008-2014

L'Agglo a décidé de concentrer principalement ses efforts sur deux de ses priorités : la construction de la deuxième ligne de tramway et le développement économique.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable, l'Agglo projette de poursuivre le projet «Loire trame verte», permettant de requalifier les entrées de ville, d'élaborer un schéma directeur d'alimentation en eau potable et de créer un Agenda 21.

En ce qui concerne Chécy, ce Contrat prévoit de lancer les études nécessaires pour le prolongement de la 2e ligne de tramway, de soutenir le développement du Parc d'activités « La Guignardière » pour lequel la Municipalité de Chécy prévoit d'en faire un site pilote pour l'obtention du label « EcoParc »...

vie municipale



Modernisation des services

Nous vous avons informé dans le précédent numéro, de la mise en œuvre d'une démarche de modernisation des services. Depuis octobre 2008 tous les agents de la collectivité se sont réunis à deux reprises.

Par groupes d'une vingtaine d'agents, ils ont travaillé sur les 8 thèmes suivants : *les ressources humaines, l'organisation, les missions et compétences, le management, la mutualisation et le partenariat, la vie inter-services et la transversalité, l'accueil, la proximité, les achats et le développement durable.*
Après un diagnostic de l'existant, ils ont réfléchi à des améliorations, à des propositions nouvelles. Les agents ont pu également répondre à un questionnaire individuel sur ces 8 thèmes, mais aussi sur leur satisfaction au travail, les conditions et l'ambiance au travail.
Toutes ces analyses, ces réflexions, ces propositions ont été reprises lors d'un séminaire de 2 jours (13-14 fevrier) par les élus et les porte-parole des agents pour élaborer des scénarii d'organisation, des pratiques nouvelles, de nouvelles règles de fonctionnement.
Prochainement, les élus arrêteront une nouvelle organisation.
Durant cette démarche, agents et élus ont été aidés par un cabinet extérieur. Cette modernisation amènera, par exemple, des transformations de locaux de la Mairie, des localisations de services différentes…

Ateliers municipaux

Les ateliers municipaux des Muids doivent impérativement être déplacés afin de prévoir l'agrandissement du cimetière, comme l'oblige la loi. Cette opération doit être terminée avant fin 2011. Dans le mandat précédent, la commune a fait l'acquisition d'un bâtiment vétuste, situé au Godet : « l'ancien Intermarché », implanté sur un terrain de 17 000m².

Depuis octobre 2007, les services techniques ont étudié diverses alternatives pour rechercher quel serait le meilleur compromis entre la réhabilitation du bâtiment du Godet ou la revente de celui-ci et la construction d'un centre technique entièrement neuf, implanté dans la zone d'activités de la Guignardière, ceci devant aussi permettre le regroupement de l'ensemble des services techniques sur un seul et même lieu (ateliers et espaces verts). La solution retenue consiste à utiliser le site de « l'ancien Intermarché » (derrière la Station service AGIP), en priorité, pour les différents stockages et garages à y intégrer après modifications, ceci étant complété par la construction d'un bâtiment neuf pour des bureaux et autres salles annexes.
Le compromis retenu, compatible avec la situation financière de la commune, garantit un environnement de travail satisfaisant pour le personnel et des aménagements conformes sur le plan de l'environnement.
Un large groupe de travail dont plusieurs Caciens et animé par Jacques Lepault, conseiller délégué, a été mis en place. Ce groupe a pour mission de rédiger un cahier des charges devant servir de base au travail de l'architecte qui aura en charge la réalisation de ce chantier. C'est aussi un exemple de démocratie participative…

dossier



Profitons de notre environnement !

Chécy dispose d'un environnement naturel exceptionnel (forêt, canal, Loire…) et d'un important patrimoine qu'il convient de découvrir ou de redécouvrir.

Des vignes AOC au lavoir en bord de canal, de l'église Saint-Pierre aux rives de la Loire, Chécy mérite qu'on prenne le temps de profiter de son environnement.

Les zones naturelles et agricoles permettent, par ailleurs, des balades agréables qui sont autant d'occasion de découvrir le passé de Chécy et des traces de l'époque ancienne.

1RE PARTIE : LE PATRIMOINE



Redécouvrir le patrimoine de Chécy

De par la proximité d'Orléans et de la Loire, la commune a été dans l'histoire un point de passage sur la liaison Genabum-Angustadunum.

On y retrouve donc les vestiges d'un passé historique intéressant et on peut encore y deviner le tracé de la voie romaine. C'est à Chécy que Jeanne d'Arc a traversé la Loire avant d'aller délivrer Orléans.

La commune a vécu pendant plusieurs siècles au rythme de la vigne et des cultures telles que les asperges. Le paysage de la commune s'est profondément modifié depuis les années 1970.

Aujourd'hui, la vie rurale a pratiquement disparu. On retrouvera plus facilement le patrimoine historique de la commune en empruntant les chemins d'exploitation encore nombreux. Ils constituent une trame qui relie les hameaux, assez distants entre eux, d'Ouest en Est et du Nord au Sud : les Vaslins, le Godet, la Cigogne, les Bourgneufs, les Sablons, Laveau, Grainloup, les Achats, les Plantes.



L'Eglise St-Pierre

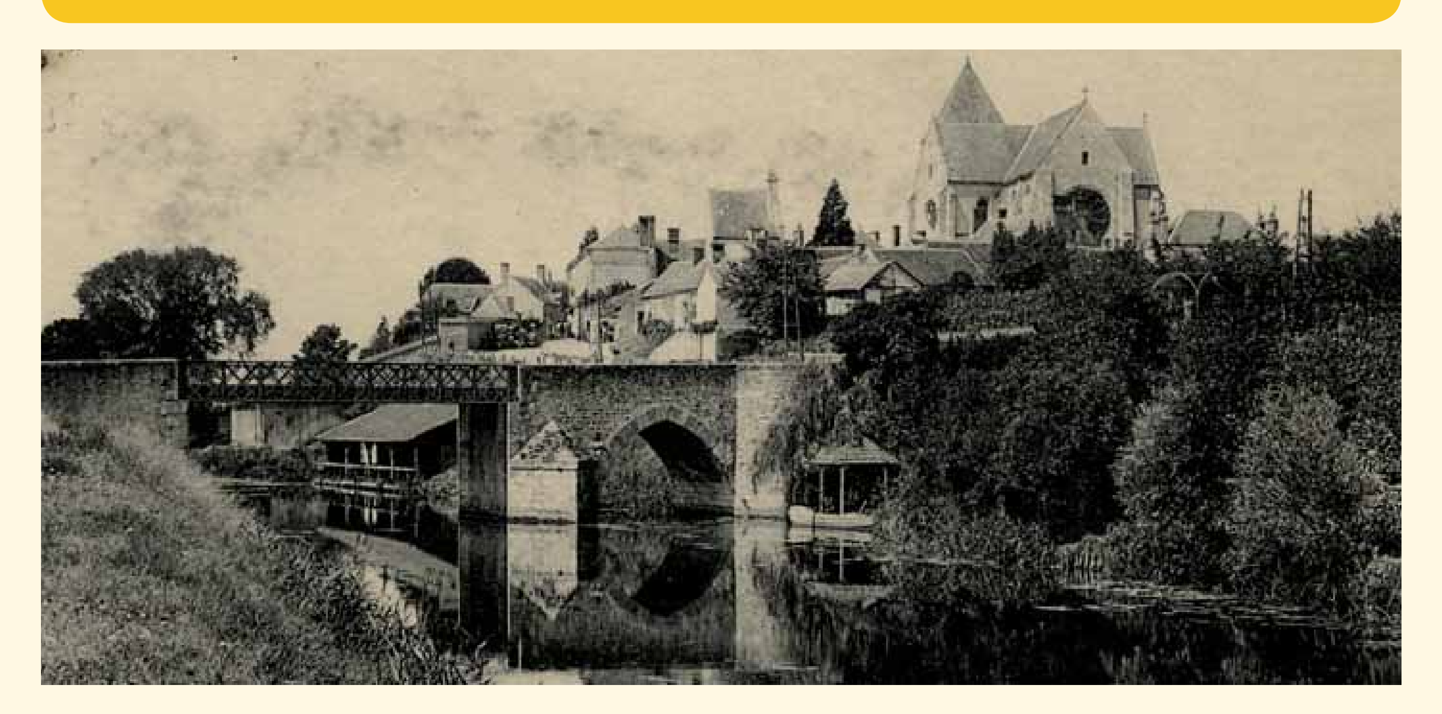
L'Eglise, et son clocher de 50m de haut, est gothique mais la chronologie de sa construction n'est pas solidement établie. La tour-clocher pourrait être du XIIe siècle, avec quelques retouches ultérieures. Le choeur et le transept, qui constituent la partie la plus remarquable, datent du XIIIe siècle. Les vitraux et statuts rappellent que Saint-Louis et Jeanne d'Arc font partie des personnages importants de l'histoire cacienne.
Avant la construction de cet édifice, une première église, dédiée à St-Germain, datant du Ve siècle, était édifiée au sommet du coteau, à l'emplacement actuel de la Maison de St-Germain qui était au XIXe siècle le rendez-vous des mariniers empruntant le canal. L'église St-Germain fut rasée aux guerres de religion en 1562.

Le canal

Le canal dit « d'Orléans », empruntant le lit du Cens, fêta le passage de son premier bateau en 1692. Trois ports d'activités marinières étaient à cette époque très actifs sur Chécy :
le Port à l'ardoise (créé au XVIIIe siècle, où pouvaient accoster en particulier les péniches chargées des ardoises de l'Anjou), le Port Morand et le Port de Chécy (à l'emplacement de l'actuel lavoir).

Le bourg

En parcourant les petites rues autour de la Place Jeanne d'Arc, on peut encore s'imprégner de l'atmosphère et de la vie passée. Les rues Bouchault, de la Pierre Percée, des Courtils et la Place du Cloître permettent de retrouver une image de bourg qui s'est que légèrement modifiée ces dernières années. La rue du Maréchal Leclerc représente un assez bel exemple de voie principale conduisant au centre vital de la commune : église, mairie...



Le Lavoir de Chécy

par Michel Marinier *

Avec la récente restauration de son lavoir séculaire, la ville a retrouvé un élément de l'image pittoresque et promotionnelle de son vieux bourg.

L'origine de cette construction est à chercher à l'époque de la Révolution après que la terrible crue de Loire de janvier 1789 eût renversé le pont du canal au bourg de Chécy.
À l'ouest de l'ouvrage détruit, côté sud, se trouvait alors un abreuvoir à bestiaux dont l'emplacement constituait une gêne dans la mise en oeuvre d'une protection du pont contre les débordements du fleuve.

Il avait été suggéré au Duc d'Orléans, propriétaire du canal, que l'abreuvoir pouvait avantageusement être reconstruit en face, sur l'autre rive au pied du coteau, ce qui, par le fait, le rendait même un peu moins loin que l'ancien pour les habitants du bourg. Sur un terrain disponible appartenant "à la nation" à la suite de la mise en vente des biens nationaux, on se proposait donc d'implanter le nouvel ouvrage ainsi qu'un port pour l'approvisionnement de la commune.

Le Duc ne donna sans doute pas suite aux conditions proposées par la municipalité car le 28 juillet 1793 une délibération du conseil municipal décidait de la mise en place d'un atelier de charité où tous les indigents de la commune étaient invités à venir participer à la création du port et de l'abreuvoir. L'affaire traîna. En 1815, de nouveaux ateliers de charité firent renaître l'espoir de la fin des travaux. Le port voit enfin son achèvement. Mais pas l'abreuvoir !

Aussi, à la suite de l'inondation de Loire de 1825, l'administration des canaux, sans en référer au maire, décida d'office de supprimer l'ancien abreuvoir qui existait encore et de le placer à côté du port, là où il aurait dû se trouver depuis 1791. Le maire ne l'entendait pas ainsi, surtout que d'anciennes rancoeurs subsistaient, et ce depuis 1788 exactement, époque à laquelle il aurait dû être procédé au bornage des lieux appartenant au canal sur le territoire de Chécy.

Mais la Révolution étant intervenue, les choses en étaient restées là. On ne savait pas si le nouvel abreuvoir et le lavoir qui y était joint, se situaient sur un fonds relevant de l'administration du canal ou de la commune de Chécy.
Il fallut donc procéder à une transaction où les droits de chacun furent clairement édictés. Ce fut fait le 17 septembre 1836 devant maître Guérin, notaire à Orléans[1].

En 1843, le port du canal était affermé aux enchères publiques avec celui situé en bordure de Loire, pour 9 ans, à un habitant de Chécy qui pouvait percevoir un droit sur les marchandises entreposées, lequel droit était de 15 centimes par m² de surface occupée. L'adjudicataire pouvait aussi, s'il le désirait, louer des selles aux usagères qui se rendaient au lavoir.

C'est à la fin du XIXe siècle que le bâtiment que nous connaissons fut construit. Il remplaça, à la demande des lavandières souvent exposées aux intempéries, le précédent lavoir qui lui n'était pas couvert.

* Natif de Chécy et membre actif de l'association « Les Amis du Vieux Chécy » ; a publié en 2005 un ouvrage sur l'histoire locale.

1. La contestation portait entre autre sur la propriété de la grande fouille triangulaire que les américains, vers 1960, tentèrent de transformer en piscine et que l'on utilisait aux XVIII et XIXe siècles pour y prélever la terre nécessaire aux réparations des digues protégeant le canal et le Pont-Auger, au niveau du bourg

Bas relief : tonnelet-enseigne - Chécy

Bas relief propriété du Pressoir rouge. Combleux

Marque de Compagnon tonnelier (avec doloire et compas) à Mardié.

Pressurage, enfûtage, distillation…

Le riche patrimoine viticole de Chécy et de ses environs

par Christian CHENAULT *

En 1989 (voici déjà 20 ans) un « Comité cantonal 1789 » s'était constitué pour célébrer le bicentenaire de la révolution française. À cette occasion des recherches furent menées qui avaient abouti à la réalisation d'une exposition cantonale intitulée :
« Il y a deux siècles : Boigny, Bou, Chécy, Combleux, Donnery, Mardié, Marigny. » Ces travaux venaient confirmer que nos villes et villages avaient une histoire commune (notamment pour celles situés en bord de Loire) qui était liée à la vigne.
Ainsi nous y apprenions qu'en 1795 à Mardié et Bou, la vigne représentait respectivement 20% et 43% des propriétés non bâties, tandis que 56% du sol était planté en vigne à Chécy en 1774 et 41% à Combleux en 1791. Pour ces communes la vigne constituait alors un unique revenu, les autres terres (bois, grèves) n'étant pas cultivables.
Ce passé a bien évidemment laissé des traces et il n'est pas étonnant que chacune de ces communes s'efforce aujourd'hui de faire en sorte qu'elles ne s'effacent pas.
À Chécy dès 1976 (grâce à l'initiative privée de Solange Dufour) puis en1989 (grâce à la municipalité) l'accent a été porté sur la tonnellerie, thématique on ne peut plus justifiée puisque tout au long du XIXe siècle on ne relève pas moins d'une soixantaine d'artisans y ayant exercé ce métier.
Outre le Musée de la Tonnellerie, tonnelet-enseignes, frontons de lucarnes, rappellent encore, de par les rues quelle fut l'importance de cette corporation.
Dans la commune voisine de Bou, grâce à la détermination, depuis 25 années de l'association locale la Fraternelle, une « Maison de la distillation » a vu le jour en septembre 2008, laquelle protège et met en valeur une ancienne distillerie coopérative qui a fonctionné dans ce village de 1920 à 1980. Cette société coopérative agricole de distillerie de Bou, regroupait à son origine 115 vignerons de Bou, Chécy et Mardié. Nombre qui augmentera pour atteindre les 281 sociétaires en 1957. En 1922 et 1924 plus de 20.000 litres d'eau de vie furent distillés à Bou. Une présentation muséographique met donc désormais en valeur « in situ » ce site patrimonial.
La commune de Mardié conserve, quant à elle, un étonnant pressoir monumental du XVIIe siècle dans un lieu attenant à la bibliothèque municipale dit « La maison à Irène ». Ce pressoir ancien à vis centrale, roue, cabestan et double pivot est le vestige des grands pressoirs qui existaient par quartier il y a 300 ans. Trois autres pressoirs identiques auraient alors existé dans cette commune. Aujourd'hui il n'en subsiste plus que deux ou trois dans le Loiret.
À noter qu'à Combleux, rue de la Froidure, un bas relief situé à l'entrée de la propriété du Pressoir rouge, représente également ce type de pressoir ancien.
À Mardié statuette populaire de saint Vincent, marque compagnonnique et tonnelets de pierre viennent aussi rappeler un passé de viticulture et de production de vinaigre.
Il est à souhaité qu'un circuit intercommunal de découverte de la Vigne et du vin voit rapidement le jour pour faire connaître et valoriser ce riche patrimoine.

* Natif de Bou, diplômé d'anthropologie sociale et ethnologique, collabore à des revues, auteur d'une vingtaine d'ouvrages.

À faire, à voir…

sur Chécy et ses environs,

Quelques suggestions :

■ Musée de la Tonnellerie

C'est en 1989 que la Municipalité, soutenue par l'association « Les Amis du Vieux Chécy », racheta la collection privée de Solange Dufour, institutrice de Chécy et descendante d'une grande famille de tonneliers, pour l'installer dans une ancienne ferme vigneronne du 19e siècle. Ainsi fut sauvegardé ce patrimoine cher à l'identité cacienne..
Ouvert de 14h30 à 18h, de juin à septembre : du mercredi au dimanche, en mai et octobre : le week-end et les jours fériés.
Tarifs : adultes : 3€ - enfants : de 8 à 16 ans : 1,50€ (Gratuit jusqu'à 8 ans) - Groupes (+ de 10 pers.) : adultes : 2€, scolaires de Chécy : 1€
Tél. : 02 38 86 95 93 - museetonnellerie@checy.fr

■ Maison de la Distillation, à Bou

Créée en 1920, le syndicat agricole de distillerie de Bou réunit à l'époque 104 vignerons de Bou et accueille ensuite ceux de Mardié et Chécy (jusqu'à 281 membres au total en 1957).
61 campagnes de distillation ont eu lieu de 1920 à 1980. Après la seconde guerre mondiale, le vignoble ne cesse de décroître : de 50 ha en 1950 à un peu plus de 12 ha après le remembrement de 1967.
Ouverte tous les dimanches après-midi, de Pâques à la Toussaint, de 15h à 18h et sur rendez-vous pour les groupes.
Mairie de Bou, tél. : 02.38.58.15.65

■ Le Pigeonnier de Boigny-sur-Bionne

Le Château de la Commanderie, construit au XIXe siècle sur l'emplacement de l'ancien monastère des chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare, comptait deux tours. L'une d'entre elle fut transformée en pigeonnier. Il a été récemment restauré après un effondrement partiel. On y compte 750 boulins (niches à pigeon).
Ce pigeonnier se visite les dimanches après-midi, du 1er mai au 31 octobre, de 15h à 18h et sur rendez-vous pour les groupes.
Entrée gratuite. Se renseigner tél. : 02.38.75.21.32



3 questions à…

Thierry Soler,

Conseiller général
Canton de Chécy

Quels sont les atouts du canton en matière d'environnement ?
Notre canton est reconnu depuis longtemps comme un maillon essentiel de la ceinture verte de l'agglomération orléanaise. Notre territoire abrite encore un peu d'agriculture, il est couvert par la forêt d'un côté et bordé par la Loire de l'autre. Traversé par le canal mais aussi par la Bionne, le canton offre un cadre privilégié pour des activités respectueuses de l'environnement. Nos jardins, par exemple, contribuent à une plus grande biodiversité et on peut saluer d'ailleurs plusieurs communes du canton qui ont entamé la démarche « zéro pesticide ».

Qu'envisagez-vous de faire pour poursuivre le développement du canton ?
Tout d'abord, je continuerai à argumenter pour sortir des schémas conventionnels lorsque l'on veut favoriser la mobilité des habitants de l'Est orléanais. Transports en commun, modes de déplacement doux, covoiturage, je ne suis plus le seul conseiller général qui y accorde de l'importance. Avec le parc technologique comme exemple, notre canton peut développer ce qu'on appelle l'économie verte, industrie de haute technologie, plus localisée, moins gourmande en énergie et plus soucieuse de ses salariés. La crise ne s'arrêtera pas toute seule comme par magie. Nous devons innover et investir dans les produits et les services qui nous apportent l'essentiel : le logement, la santé, l'éducation… avec un supplément de confort sobre et durable.

Le tourisme de nature constitue-t-il un axe prioritaire ?
C'est un axe privilégié pour moi, parce que le canton s'y prête vraiment et parce que les élus municipaux sont particulièrement motivés par cette mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel. Pour des raisons aussi bien économiques qu'écologiques, tout le monde ne peut pas prendre de vacances sur des plages lointaines, sous les tropiques. Ici, nous offrons aux touristes une autre forme de richesse, basée sur la convivialité, le lien avec la nature, des activités sportives variées mais aussi des possibilités de se détendre au calme. Notre canton n'est pas un dortoir pour le bassin d'emploi d'Orléans, il est actif et accueillant dans le respect des générations futures.

2E PARTIE (PROCHAIN NUMÉRO) : L'ENVIRONNEMENT

Rénovation du Lavoir par les services techniques de la ville





En chiffres

- 3 corps de métiers principaux (menuiserie, peinture et maçonnerie, couverture) + compétences interservices, soit 1 378 heures du service bâtiment
- Service voirie : 63 heures
- 8 800 tuiles pour 110 m² de toiture soit 80 tuiles/m²
- Quantitatif de matériaux : Liteaux : 1400 ml, Chevrons : 330 ml, Volige : 420 ml, Chêne : 2600 m³
- Durée : 3 mois (de novembre 2008 à janvier 2009)

Pont-AUGER

Les travaux seront financés par l'Agglo

La Municipalité a obtenu de l'Agglo, l'intégralité du financement des travaux à entreprendre sur le pont Auger.





Jeunes sapeurs pompiers : une formation enrichissante

Géré par le SDIS (Service départemental d'Incendie et de secours), l'associations des Jeunes Sapeurs pompiers (JSP) regroupe une dizaine de sections sur le Loiret dont 4 sur l'agglomération d'Orléans. Encadrés par des bénévoles passionnés, les JSP inculquent aux jeunes à partir de 12 ans des valeurs de cohésion, solidarité, dévouement, rigueur et éthique.

Depuis octobre 2008, deux jeunes Caciens ont rejoint les JSP d'Orléans Nord (Fleury les-Aubrais) : Clémence Bayard et Alexandre Humeau, 12 ans, élèves au collège Pierre-Mendès France

Comment vous êtes-vous orientés vers les JSP ?

Alexandre Humeau : Depuis la visite d'une caserne à La Source, en CE2, je suis fasciné par les pompiers. J'ai passé les examens de recrutement en avril 2008 pour devenir jeune sapeur pompier à Fleury-les-Aubrais. Sur 39 candidats, seuls 12 ont été retenus. On avait des épreuves de français, maths, natation et endurance. Puis un entretien sur notre motivation, car c'est un vrai investissement.

Clémence Bayard, : Effectivement, c'est une formation intense sur 4 ans. C'est environ une centaine d'heures de cours par an soit l'équivalent de la formation d'un sapeur pompier volontaire théoriques et pratiques avec des stages pendant les vacances scolaires, avec un suivi, par le lieutenant de section, de notre parcours scolaire. Dès le début, les parents sont prévenus de l'investissement important de cette formation. Mon intérêt est venu des discussions avec Alexandre et mon grand-père qui avait son brevet de secouriste et la rencontre en classe des pompiers de Chécy.

Qu'est ce qui vous plait dans les JSP ?

CP : Apprendre les bases du secourisme pour être utile et sauver de vies. La formation est très diversifiée et enrichissante. L'ambiance de groupe entre JSP est très bonne. Mais j'ai vraiment hâte d'être en intervention dans le camion de pompiers. Mais c'est seulement avec l'obtention du brevet national JSP4 et à 16 ans révolu. On sera alors rattaché à la caserne de notre domicile.

AH : Moi, j'aime le contraste ente les situations extrèmes et le calme exigé du pompier. On est fier également de vêtir l'uniforme lors des manifestations et cérémonies et de porter les valeurs des JSP. Je souhaite devenir pompier volontaire tout comme Clémence.

Les périodes de recrutement vont débutées bientôt... Renseignements : http://jsp-orleans-centre.fr http://www.jspfleury.fr - http://jsp.jargeau.club.fr



Pascal Maupetit
Adjoint à l'urbanisme et aux travaux

Notre service Voirie à l'épreuve de l'hiver

Les périodes de gel et de neige que nous avons connues cet hiver ont nécessité la mobilisation de notre service Voirie afin de vous permettre de circuler dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Chaque fois que cela était nécessaire, et réalisable, un salage préventif a été effectué, ce qui donne de meilleurs résultats. Il se fait en soirée mais il n'évite pas une nouvelle sortie tôt le matin, parfois dès 3 heures.
Il faut 5h pour saler l'ensemble de la commune avec au minimum 2 agents. 44 tonnes de sel ont été utilisées en janvier pour 137 heures de travail.
Pour février, ce sont 25 tonnes de sel qui ont été utilisées. Mais attention, il faut rester prudent : pour agir le sel a besoin du passage des véhicules et il n'agit plus si les températures descendent au dessous de -5°. Par ailleurs, attention également au changement de commune : le salage n'y a pas forcement été fait !
Comme vous l'avez constaté, ces périodes de grand froid n'ont pas épargné nos routes qui n'en avaient vraiment pas besoin. Au dégel, de nombreux nids de poule se sont formés un peu partout. Plus de 20 tonnes d'enrobé froid ont été nécessaires pour les reboucher.
D'autres dégradations se formeront certainement, il est donc préférable de limiter sa vitesse, afin d'épargner les « mécaniques », le temps que toutes les réparations nécessaires soient réalisées.
Pour couronner le tout, le fort coup de vent a dégradé de nombreux panneaux de signalisation nécessitant la réalisation de nouveaux scellements et le changement de certains mats.

Nous pouvons remercier nos personnels du travail accompli dans des conditions difficiles en leur souhaitant que les prochains mois soient plus sereins.







A noter :
pour la troisième fois, cet événement est organisé en partenariat avec la CRAMC (Comité Régional de Arbitres, Marqueurs et Chronométreurs).

Tournoi international de Basket **11-13 avril**

L'ÉDITION 2009

Après les trois premières éditions de ce Tournoi international, les associations de Chécy et de Boigny souhaitent stabiliser l'organisation de leur évènement en accueillant 12 équipes. Environ la moitié composée d'équipes locales (région orléanaise) et l'autre moitié composée d'équipes provenant de l'étranger.

Pour cette édition 2009, sont invitées des équipes de 8 pays : Belgique, Suisse, Italie, Espagne, Bosnie, Serbie, Macédoine et Croatie. En plus des 2 équipes de Chécy et Boigny, ce sont 3 à 4 équipes de la région orléanaise qui participeront à ce Tournoi : les équipes d'Orléans, Fleury les Aubrais, Olivet, Ingré, Neuville au bois, St Jean de Braye ont été invitées.

Le Tournoi international « Alain Massif »est organisé en partenariat par deux associations : la Jeunesse Sportive de Chécy et le Boigny Basket Club. Ces deux clubs sont très proches géographiquement et dans leur fonctionnement. En effet, de nombreuses équipes jeunes sont constituées en Entente entre Chécy et Boigny. En cumulant leurs nombres de licenciés, la JSC et le BBC représentent environ 375 personnes pour cette saison 2008-2009, soit le deuxième plus important effectif du Loiret. En marge de ce Tournoi international , la JSC et le BBC gèrent 20 équipes de jeunes. De plus, cette saison 2008-2009 a apporté une nouveauté dans l'organisation d'évènements spéciaux : du 30 octobre au 2 novembre 2008, l'équipe Minime Masculin, évoluant au niveau régional, est partie en Bosnie afin de participer au Tournoi international « 2 Oktobar » de Tuzla. Ces jeunes ont joué face à des équipes provenant de Croatie, de Serbie, de Macédoine et de Bosnie.

FINALE DU TOURNOI : le 13 avril à Chécy

La compétition se déroulera du samedi 11 avril, à partir de 9h15, jusqu'au lundi 13 avril (week-end de Pâques) avec, pour clôturer ce Tournoi, la finale à 14h à Chécy.
Les matches auront lieu au Gymnase Pierre Mendès France à Chécy et au Foyer Socio-Culturel Pierre Brûlé à Boigny sur Bionne.

Renseignements : dfobasket@gmail.com
http://jscbasket.free.fr/ - http://pagesperso-orange.fr/boignybasketclub/



A.S.C. JUDO JUJITSU
Camille Jobet ceinture noire 1 dan

Issue d'une famille cacienne, elle débute le judo à 6 ans sous la direction de Hervé et Michèle Dezani. Après avoir gravi tous les échelons, elle obtient sa ceinture noire en compétition fin décembre. Camille participe aussi à la vie du club comme arbitre de club et commissaire sportif à chaque compétition.



PÉTANQUE CACIENNE
Reprise des entraînements

À partir du 2 avril, tous les jeudis et vendredis de 17h à 22h au stade de football de Bou (Binette)
Contact : Joël Malleron 06.85.80.11.73

■ CITOYENS DE L'EAU

Le projet pédagogique « **Citoyens de l'eau** » est le fruit d'une collaboration entre le Musée de la Tonnellerie, l'association GRAP, l'école primaire Albert Camus et l'école primaire Sainte-Thérèse à Bangui, république de Centrafrique.
Débuté en octobre 2008, ce projet vise à améliorer les conditions matérielles d'accès à l'eau potable des jeunes Centrafricains par l'installation d'une pompe à eau. À Chécy, il s'agit de sensibiliser les jeunes aux conditions de vie en Centrafrique et de limiter le gaspillage. Fortes de ce constat, les deux écoles ont mis en place un programme d'échanges mettant à profit leurs compétences dans divers domaines scolaires (sciences, géographie, français…). Pour mener à bien ce projet, l'association abraysienne « **A la mie du pain** » a choisi de reverser en février dernier la recette de la vente des pains réalisée lors de la fête de la Saint-Vincent à Chécy à « **Citoyens de l'eau** » : en tout, ce sont 300 € qui serviront à concrétiser le travail des enfants ; preuve que le mot « générosité » n'est pas vain.
Une délégation cacienne, conduite par le Maire, Jean-Vincent VALLIES, s'est rendue en février dernier, à titre personnel, à Bangui, pour y rencontrer les acteurs politiques du pays et jeter les bases d'une future coopération, dans le cadre d'un partenariat institutionnel.

■ ASSOCIATION FAMILIALE DE CHECY

Francine DEROUBAIX, vice présidente de l'Association Familiale de Chécy depuis 1986, nous a quitté le 29 janvier dans sa 66e année. De caractère jovial, tout le monde l'aimait et l'appréciait et sa disparition laisse un vide à l'Association Familiale qui est très touchée..
Rappel : Association Familiale de Chécy, permanences au siège de l'Association les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10h à 11h30 - Tél. : 02.38.91.19.07
Contact : Nicole LEFEBVRE, tél. : 06.77.87.85.15

■ DDEN LOIRET - secteur Chécy/Trainou

Le monde de l'Education Nationale compte en son sein les Enseignants, les Parents, les DDEN et au centre de ce dispositif : les ENFANTS. La préoccupation première, pour les DDEN, c'est l'intérêt des élèves. C'est donc tout naturellement qu'ils prennent position, font des propositions dans les commissions municipales auxquelles ils sont conviés ; ainsi que lors des conseils d'école dont ils sont membres de droit.En cette période où les tensions sont fortes, les DDEN tiennent à participer activement à la défense de l'école publique et laïque, et par conséquent défendre les intérêts des enfants qui seront demain, les forces vives de notre pays.
Contact : Jean-Claude Girard Tél. : 02.38.86.91.14

■ L'ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE DE BOU-CHÉCY-MARDIÉ

L'association Familiale Laïque de Bou-Chécy-Mardié vous propose un **service d'aide à la démarche administrative et à la défense du consommateur**.
Tous les 1ers et 3es mercredis du mois, des permanences ont lieu au centre Maurice Genevoix, de 16h à 18h.
Pour vous aider à faire face à des situations difficiles : notre expérience en tant qu'association de défense des consommateurs a déjà permis d'aider un certain nombre de personnes. Notre principal objectif est de défendre les interêts des consommateurs caciens dans une société ou la loi du marché est prépondérante par rapport à la justice sociale et la solidarité. Nous pouvons vous aider à faire valoir et respecter vos droits. Nous pouvons vous conseiller et vous mettre en garde sur des pratiques contraires à la loi.
Pour vous renseigner sur l'ensemble des dates, y compris à Bou ou à Mardié, envoyez nous un message : arnaudbertrand8@yahoo.fr ou téléphonez au 06.32.78.37.05



■ COMITÉ DE JUMELAGE CHÉCY-ILVESHEIM
Manifestations et échanges printemps/été 2009 :

Célébration du 15e anniversaire du jumelage à Ilvesheim les 30 avril,1er, 2 et 3 mai 2009
Le Comité de jumelage organise un voyage en car avec le programme provisoire suivant :
- plantation de l'arbre de mai devant la mairie d'Ilvesheim et chants annonçant le printemps,
- inauguration officielle des panneaux du jumelage Ilvesheim/ Chécy placés à l'entrée de la ville par les deux maires accompagnés d'adjoints et de conseillers municipaux,
- participation à la fête du 1er mai à Ilvesheim,
- autres activités et/ou visites proposées par nos amis allemands dans les environs.

Afin de faciliter l'organisation de ce voyage, merci de vous inscrire auprès de la Présidente (coût 120 € par personne, déjeuners non compris). Hébergement prévu chez l'habitant, tous les dîners étant pris en charge.
Un « voyage retour » de nos amis allemands est prévu les 10 et 11 octobre 2009 pour la célébration du 15e anniversaire du jumelage à Chécy. À cette occasion, nous ferons appel aux bonnes volontés pour l'hébergement en famille d'accueil cacienne.

Le Nouveau Bureau depuis le 22 janvier
• Présidente : Martine MANDARD Tél. : 02.38.77.01.96 mandard.m@orange.fr • Vice-Président : Jérémie TROMP
• Vice-Présidente : Monique BORRAT • Trésorier : René MAZIER
• Secrétaire : Jacline CHORRAND

VOYAGE ANNUEL DANS LE CHABLISIEN
SAMEDI 6 JUIN
Renseignements : association C.A.VE Chécy les Amis de la VignE
Noël Voisin Tél. : 02.38.91.12.81

Chécy poumon vert



La Municipalité développe son projet « Chécy, poumon vert », en privilégiant le développement durable, la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel de la commune et en recherchant les moyens de mieux rationnaliser les dépenses.

Zone agricole protégée

La veille foncière mise en place par la Municipalité avec la SAFER est désormais active. Cela a permis, par exemple, de conserver le caractère agricole d'un terrain mis en vente, en jouant sur le droit de préemption.
Sur la zone agricole protégée, la veille foncière doit être accompagnée (en collaboration avec la SAFER, la chambre d' agriculture, l'ADASEA et l'Agglo) d'une aide à l'installation d'entreprises complémentaires aux exploitations agricoles présentes sur la commune ; la priorité étant la pérennisation des exploitations existantes.
Le développement d'exploitations bio constitue dans ce cadre une priorité, tout comme le développement des « jardins familiaux ». Ces projets sont à l'étude.

Développement durable

Pour privilégier le développement durable, la Municipalité a demandé au service des espaces verts de mettre en place des pratiques innovantes :

- La réduction des produits chimiques
- Le remplacement de certaines plantes annuelles par des plantes persistantes
- La réduction des bacs à fleurs (qui sont grands consommateurs en eau et très souvent mis en place pour réguler le stationnement et pas pour un réel objectif de fleurissement)
- La mise en place de jachères fleuries en remplacement des espaces à tondre.

Toutes ces actions doivent permettre de réaliser des économies tout en préservant la nature par une maîtrise des consommations d'eau et de produits chimiques.

Éclairage public

La Municipalité envisage de réduire la durée de l'éclairage public en éteignant de 0h30 à 4h30. Cet arrêt doit permettre une économie annuelle de 23 000€ tout en préservant la faune nocturne et la flore qui sont perturbées par cette lumière artificielle.
Il est évident que cette modification entraîne, comme tout changement, des appréhensions mais à ce jour dans les villes qui n'ont pas d'éclairage la nuit il n'y pas plus d'incivilité qu'ailleurs.
Notre action « Chécy, poumon vert » doit prendre en compte la préservation de notre patrimoine naturel, une bonne gestion des coûts et la qualité de vie des habitants.

bienvenue à Chécy

Pro Files Conseil

Gaëtane Ferret
9, rue Henri Bergson - bat. B
02 38 91 11 32
pro-files-conseil@neuf.fr

Gaëtane Ferret, vous êtes conseillère en ressources humaines, comment est née votre entreprise ?
Mes études en psychologie du travail, 20 ans d'expériences dans la formation pour adultes et le conseil en ressources humaines m'ont amené à créer mon cabinet sur Chécy en Janvier 2008.

Quelles sont donc vos activités principales?
Nous proposons des actions de conseil et d'accompagnent auprès de salariés porteurs de projets de reconversion, d'évolution professionnelle, avec des prestations de bilans de compétences comportant des financements possibles (OPCA ,DIF).
Nous travaillons aussi avec des entreprises soucieuses de gérer la mobilité interne, d'optimiser les parcours de leurs salariés avec des prestations sur-mesure : bilan de compétences, bilan de carrière, reclassement individuel ou collectif, et sur des actions de recrutement. De plus, nous proposons des prestations d'orientation scolaire pour aider les jeunes dans leurs choix et élaborer des projets personnalisés de parcours de formation.
Les intervenants, diplômés et expérimentés, partagent mon éthique et mon approche du service : exigence, recherche de qualité, satisfaction du client.

Pourquoi votre choix s'est porté sur Chécy ?
J'ai souhaité participer au développement des entreprises de Chécy, une ville dynamique avec une qualité d'environnement et un accès facile depuis Orléans, tout en optimisant le maillage des offres de services aux personnes et aux entreprises, dans un cadre naturel d'une ville à dimension humaine.



À Deux Mains

Gérard Jamoneau
Electricité / Plomberie / Rénovation
37 rue de Gaudigny
Tél. : 02 38 91 55 97
06 71 14 65 79

Gérard Jamoneau, présentez-nous « A DEUX MAINS »…
Depuis plus de 30 ans, j'ai une passion pour la rénovation et la restauration de l'habitat.
En parallèle de mon métier de technicien dans l'industrie, j'ai développé des compétences en électricité, plomberie et aménagement suite à des formations. Puis, devant la multiplicité des demandes et une réflexion mûrie, j'ai crée mon entreprise artisanale fin 2008.
Avec le nom de la société « A DEUX MAINS », je souhaitais un nom facile à mémoriser et symbolisant les activités manuelles.

Quelle sont vos activités ?
Mes activités principales sont l'électricité, la plomberie, la restauration ainsi que la domotique (automatisation de la maison dont volets roulants, chauffage et commandes à distance). La modification, le confort, l'agencement par exemple d'une salle de bains, me permettent d'exercer mes différentes activités et ainsi de rassurer les clients d'avoir qu'un seul artisan.
En parallèle, l'application des normes électriques et celles de la domotique m'obligent à une formation continue.
Mes activités nécessitent une qualité de travail irréprochable, une écoute et une force de propositions.

Et que pensez-vous de Chécy ?
C'est une ville très agréable où l'environnement naturel est de très grande qualité avec son canal et la Loire. J'en profite d'ailleurs pleinement lors de mes loisirs, footing et VTT notamment et mes promenades familiales.

rencontre avec…



Fanny Canet

auteure cacienne,

D'où vous est venu cette envie d'écrire ?
J'ai une vie familiale et professionnelle dense et passionnante, mais il me restait un vide, un je-ne-sais-quoi à combler. J'ai la tête pleine de mots et de personnages. Le hasard d'une exposition sur Camille Claudel m'a permis de franchir le pas de l'écriture. Impressionnée par son besoin de création, émue devant ses sculptures, je me suis autorisée à oser écrire. Pour moi d'abord, sans penser à publier.

Quelle a été votre manière de travailler sur ce premier livre ?
J'ai utilisé plusieurs petits carnets où je notais mes idées, quelques détails et quelques phrases. Involontairement ou pas, je piochais dans mon histoire personnelle pour construire ce livre. Je ne suis pas assise au bureau devant une feuille blanche. J'écris dans ma tête quand mon esprit vagabonde, quand je me promène par exemple. Après seulement, je m'assois au bureau et j'entre dans mon univers imaginaire. Concentrée et portée, j'entre dans la phase de rédaction concrète. Puis vient la phase de relecture et de correction relativement longue et difficile.

Entre le manuscrit et la maison d'édition, quel a été le parcours de votre livre ?
J'avais envie d'avoir des retours sur mon manuscrit «Contrepoint d'orgues». Je l'ai donc confié à quelques amis et à quelques connaissances afin d'avoir leur avis. Leurs impressions étaient bonnes. J'ai adressé ensuite mon manuscrit à des éditeurs connus. Cette démarche de novice ne s'est pas révélée fructueuse car ces éditeurs reçoivent énormément de manuscrits et n'en retiennent que très peu.
J'ai appris qu'il y avait d'autres voies d'accès à l'édition, notamment en se rapprochant de jeunes maisons d'édition en recherche d'auteurs.
J'ai reçu un accueil attentif auprès de TDB Editions. Ils se sont intéressés à mon livre qu'ils ont trouvé original et inventif.
Je laisse maintenant ce livre vivre sa vie. Je travaille sur un autre projet, un livre pour enfants cette fois.

Avec Fanny CANET, la bibliothèque lance sa première soirée « cabaret lecture » autour du thème « Les femmes dans la littérature ». Venez exprimer vos émotions de lecteurs, partager vos coups de coeur littéraires, écouter, proposer une lecture à voix haute si les mots vous en disent…
La soirée aura lieu le vendredi 17 avril à 20h30.
Gratuit sur réservation au 02.38.46.60.51

Etat civil

NAISSANCES

2008 : • 05/12 : Louna COUETTE • 30/11 : Bénédicte Pinemanny LO • 01/12 : Nolann Maxime Jean-Pascal METREAU • 11/12 : Matéo, Van Quy PHOMMAVONG • 12/12 : Sasha, Laetitia, Nathalie DAZIN • 17/12 : Thomas André Fabien Julien ROUILLARD • 20/12 : Anaïs, Elisa BROUARD • 24/12 : Yaniss BERTHOUMIEU-ROUBY • 25/12 : Enzo SAVINA • 30/12 : Gabriel Florent Sacha CROIZÉ

2009 : • 01/01 : Margot Léa GENTY--SIMONNOT • 05/01 : Olympe Almazie BOURNIGAULT • 09/01 : Eden Valérie Natacha COLODEAU • 09/01 : Manel EL BEKKALI • 12/01 : Anaïs Emma Manon HENRY • 21/01 : Simon Antoine DAUBERT • 22/01 : Isis Karine Anaïs BERRUECO-FERNANDEZ • 25/01 : Valentine Pauline VOITÈQUE • 28/01 : Lyse Audrey Virginie DORLAND • 31/01 : Aure Marie Erika FRANCHET • 02/02 : Sarah NATLAOUI • 09/02 : Mathéo Florian GACHET • 16/02 : Noélien Marc Daniel ROUX--DEMOULIN • 25/02 : Félix, Sébastien, Hugo BARATHIER • 28/02 : Tom, Gabriel GATILLON • 02/03 : Laureen, Sabine, Michelle DUFOUR

DÉCÈS

2008 : 28/11 : Juliëtte Esthel VYENT • 27/11 : Alain Francis Bertrand DUNOU • 27/11 : Maria Dos Prazeres GONCALVES épouse LOURENCO • 03/12 : Nathalie LACHETA • 08/12 : Jeanne Lucie Marie-Rose BELLET • 11/12 : Jean Ernest François TROTIN • 17/12 : Gilles Maurice THERIE • 28/12 : Jeanne, Clotilde TURCO

2008 : • 02/01 : André Fernand PIERRE • 09/01 : Robert Marcel PERRIN • 12/01 : Joseph Maurice QUETTIER • 22/01 : Marie Antoinette Pierrette Madeleine de BEAUCORPS épouse de BAUDUS • 29/01 : Francine Alfréda LEFEBVRE épouse DEROUBAIX • 31/01 : Hélène Madeleine TINSEAU veuve DANGE • 04/02 : Philippe Charles Henri LESAGE • 16/02 : Françoise Suzanne Louise DANIEL épouse TOUCHARD • 21/02 : Robert Marcel MAQUIN • 21/02 : Edouard JAROSIK • 21/02 : Jean Louis MONNOT • 27/02 : Dominique Philippe Daniel GAUCHER • 27/02 : Henriette Marguerite Clémence MENEAU Veuve JERÔME • 28/02 : René, Désiré, Noël MACREZ • 05/03 : Denise Rachel Eugénie GIRARD épouse MARLAND

Chaque groupe politique siégeant au Conseil municipal est invité ici à s'exprimer librement.

Le groupe de la majorité municipale (22 élus)

Chécy Rive Droite (6 élus)

« Chécy Rive Droite » dénonce les décisions contraires à l'intérêt des Caciens :

FINANCES ET REALITE

Force est de constater que les finances de la ville sont dans une situation difficile et qu'il faudra avant tout nouvel investissement, résorber la dette.

Il ne faut pas que la majorité en place saisisse la situation pour augmenter, au-delà du nécessaire, les impôts pour financer de nouveaux investissements qui par la suite engendreront des coûts de fonctionnement supplémentaires.

Nous serons très attentifs a la gestion des équipements publics.

Marie Schneider

Robert Miras Calvo (1 élu)

Groupe « La liste de Gauche »
06.07.17.86.74. robert.miras@free.fr

Ce premier trimestre 2009 s'achève sur de vastes et rassembleuses mobilisations.
Mobilisations sociales pour s'opposer aux politiques libérales qui, loin de combattre la crise économique qu'elles ont provoquée, la nourrissent en privilégiant les aides massives au capital financier contre les soutiens aux forces du travail. Ici même, à Chécy, où l'emploi industriel est menacé. Et où nombre de foyers sont déjà victimes du chômage, du sous-emploi, de la précarité et des bas salaires.
Mobilisations citoyennes pour repousser les attaques du gouvernement contre la libre administration des collectivités territoriales, contre les liens de proximité entre citoyens et élus, à l'assaut des contre-pouvoirs démocratiquement élus. C'est l'objet du rapport Balladur, c'est le but de la suppression programmée de la Taxe Professionnelle (1.036.009 euros au Budget 2008 de la commune).
Mais ce premier trimestre sonne aussi le début des premières reconquêtes. A Chécy comme partout ailleurs, des voix multiples et diverses s'unissent pour former des fronts de résistance et de construction. Pour desserrer l'étau de l'endettement communal, ou pour les revendications sociales. Pour ouvrir de nouvelles pistes et changer de politique, à tous les échelons où s'appliquent les dogmes libéraux.
Nous en sommes.

Numéros utiles

Mairie de Chécy :
02 38 46 60 60
Adjoint de permanence le week-end uniquement :
06 76 28 07 54

Pompiers : 18
SAMU : 15
Police Secours : 17
Gendarmerie de Chécy
128, rue de la Herpinière
02 38 46 83 60
EDF (sécurité dépannage)
08 10 33 30 45
GDF (sécurité dépannage)
02 38 53 23 23
Service des eaux
02 38 46 68 40

Scolaire

Ecole Albert Camus :
- maternelle 02 38 46 60 63
- élémentaire 02 38 46 60 67

Ecole Jean Beaudoin :
- maternelle 02 38 46 60 66
- élémentaire 02 38 46 60 65

Ecole libre de la Bretauche :
- maternelle et élémentaire 02 38 75 21 40

Collège Pierre Mendes France : 02 38 86 93 65

Social

SOS Amitié : 02 38 62 22 22
Allo Enfance maltraitée :
08 00 05 41 41
SOS Ecoute familles/maman :
02 38 62 03 80
SOS Urgences maman :
02 38 81 70 70
SOS femmes battues et violées : 08 00 05 95 95

Médical

Centre anti-poison :
02 41 48 21 21
CHR Orléans : 02 38 51 44 44
CHR La Source : 02 38 51 44 44
SOS Médecins *7j/7j - 24h/24h :*
02 38 54 44 44
Médecin de garde :
02 38 46 60 60 *(message sur le répondeur de la mairie)*
Alcooliques anonymes :
02 38 42 72 96
Drogue Infos Service :
7j/7j - 24h/24h 08 00 23 13 13
Sida Info Service :
08 00 84 08 00
Aides : 02 38 53 30 31

Animaux

SOS vétérinaires Orléans
02 38 83 12 02

agenda printemps 2009

avril

Du lundi 6 au lundi 13
EXPOSITION
LA RONDE DES QUATRES SAISONS
À l'espace George Sand

Mercredi 8
Spectacle de marionnettes
VASSILISSA AU BOIS DORMANT
À 15h à l'espace George Sand
à partir de 5 ans

Samedi 11
Spectacle de marionnettes
LES CONTES DU JARDIN
À 16h à l'espace George Sand
à partir de 4 ans

Du Samedi 11 au lundi 13
TOURNOI INTERNATIONAL
DE BASKET-BALL Catégorie Minime
De 9h à 18h
au Gymnase Pierre Mendès France
Par JSChécy Basket-Ball
et Boigny Basket Club
Contact : Joël Massif 06.30.43.50.95

Dimanche 12
Spectacle de marionnettes
LES CONTES DE LA SAGESSE
DES SABLES
À 16h à l'espace George Sand
à partir de 6 ans

Lundi 13
FINALE TOURNOI INTERNATIONAL
DE BASKET-BALL Catégorie Minime
À 14h au Gymnase Pierre Mendès France
Par JSChécy Basket-Ball et Boigny Basket Club
Contact : Joël Massif 06.30.43.50.95

Spectacle de marionnettes
EN ATTENDANT LES LOUPS
À 16h à l'espace George Sand
à partir de 4 ans

Mardi 14
NUIT DE L'HUMOUR
À 20h à la Bibliothèque municipale

Jeudi 16
ROBERTO D'OLBIA
Le dresseur de piano
À 20h30 à l'espace George Sand

Vendredi 17
CABARET LECTURE
À 20h30 à la Bibliothèque municipale

Mardi 21
CONFÉRENCE
« Arts de la table du 18e siècle
à nos jours »
À 20h30 au Centre Maurice Genevoix
Par Les Amis du Vieux Chécy
Entrée gratuite

Dimanche 26
FÊTE MÉDIÉVALE
« La légende de la Mandragore »
De 10h à 19h dans le Centre-bourg
Par Les Ateliers de Jehanne et la Mairie de Chécy avec l'association C.A.VE Checy les Amis de la VignE

mai

Vendredi 1er
CHAMPIONNAT DU LOIRET
DES ÉCOLES DE CYCLISME ROUTE
(Cadets, juniors, seniors et dames)
Par VéloSportsCacien
Contact : velosportscacien@neuf.fr

Du samedi 2 au dimanche 28 juin
EXPOSITION INTERACTIVE
« A VOUS DE JOUER »
Musée de la Tonnellerie

Jeudi 7
OXUS PROJECT
À 20h30 à l'espace George Sand

Vendredi 8
COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE DE 1945
au Monument du Souvenir

PÉTANQUE CONCOURS FÉDÉRAL
À 14h au stade de football de Chécy
Par la Pétanque cacienne
Contact : Joel Malleron 06.85.80.11.73

Samedi 16

5e NUIT DES MUSÉES
Musée de la Tonnellerie

SOIRÉE INTERCULTURELLE
DANSANTE
De 20h à 5h à l'espace George Sand
Prix : 15 €
Par l'association GRAP
Contact : M. Toulougoussou 06.30.29.74.39
grap.checy@free.fr

PÉTANQUE CONCOURS FÉDÉRAL
À 14h au stade de football de Chécy
Par la Pétanque cacienne
Contact : Joel Malleron 06.85.80.11.73

Samedi 16 et dimanche 17
EXPOSITION VENTE
du club « Mains de fées »
Salle Maurice Genevoix
Samedi 16 de 8h30 à 18h30
Dimanche 17 de 8h30 à 12h30
Par L'Association Familiale de Chécy

Dimanche 17
CONCOURS DE PÊCHE
Par l'association « le Brochet »

Mardi 19
CONFÉRENCE
«Évocation de la Marine de Loire
au 18e siècle jusqu'au milieu du
19e»
À 20h30 au Centre Maurice Genevoix
Par Les Amis du Vieux Chécy
Entrée gratuite

Dimanche 24
VIDE-GRENIER CULTUREL
Base de loisirs de Chécy

Mercredi 27
THÉÂTRE CABARET
EL GRANDIOSO MODESTO
CABARET
À 20h30 à l'espace George Sand

15 EME EDITION DEFI'STIVAL CHECY
20 AU 24 MAI 2009

Ça déménage !

Organisé par l'association DEFI, en partenariat avec la ville de Chécy.

- *VILLAGE ASSOCIATIF*
  Stands, concerts, spectacles clown-théâtre et soirées festives.
- *SCÈNE OUVERTE - DE 18 ANS*
  Pour artistes confirmés en solo ou en groupe, contactez avant le 1er avril, DEFI au 02-38-83-70-07
- *VIDE-GRENIER CULTUREL*
  Dimanche 24 mai sur la base de loisirs (instrument, disque, matériels, etc) inscriptions jusqu'au 20 avril, 5€ le m.
- *VÉLIB'AMATEUR*
  Choisissez le vélo pour vous déplacer !

P R O G R A M M E

MERCREDI 20
Valhère (chanson rock) + Mell (chanson décoiffée)
JEUDI 21
Divine Paiste (Indie Rock)
+ Music is not fun (brit-rock)
+ Brooklyn (rock pop)
VENDREDI 22
Colombus Dub Band (reggae ragga)
+ Maxxo (new reggae) + Rod Taylor (Reggae roots)
SAMEDI 23
Bikini machine (pure rock'n'roll with electro touch) + Shaolin Temple Defenders (soul funk)

DIMANCHE 24
La Côteraie (Têtes Raides) spectacle pour enfants dès 8 ans) - Et aussi :
Chlibed (spectacle burlesque) + Yavart (nouveau-clown) + Hugo Zermatti (petit hugolade) + Thierry Robard (cinéma)

juin

Lundi 8
HOMMAGE À NOS MORTS
POUR LA FRANCE EN INDOCHINE
Au Monument du Souvenir

Jeudi 18
CÉRÉMONIE POUR L'APPEL
DU 18 JUIN 1940 DU GÉNÉRAL
DE GAULLE
Au Monument du Souvenir

Dimanche 21
FETE DE LA MUSIQUE
Centre Bourg - Animations musicales
avec l'Association Familiale de Chécy

Vendredi 26
LANCEMENT DE L'ÉTÉ
Soirée musicale et familiale
à 18h place Jeanne d'Arc
Contact : 02.38.46.60.90

chécy magazine n°4 paraîtra en juin 2009
Envoyez vos infos avant le 15 mai à **magazine@checy.fr**